



41^{ème} Traversée de Lyon à la nage avec palmes (8 Km)

Cette **COMPETITION OPEN** aura lieu :

dimanche 23 janvier 2022

Cité Scolaire Internationale
2 place de Montréal
69007 LYON

Pour des raisons de sécurité, le nombre de participants est limité à **400 Nageurs**.
Comme la température du Rhône est comprise entre 6°C et 9°C lors de la manifestation, nous limitons les catégories d'inscriptions

Âges limites d'inscription:

- 18 ans (saison sportive) pour la nage avec palmes
 - Seules les catégories seniors et masters pourront prendre le départ (Règlement NAP)
- 16 ans (saison sportive) pour la nage avec support
 - Seules les catégories juniors, seniors et masters pourront prendre le départ (Règlement NEV)
 - Les Juniors doivent être accompagnés d'un parent dans l'eau

Règlement de la compétition :

<http://traverseelyon.nap.free.fr/docs/public/reglement2022.pdf>

Inscription sur le site :

<https://www.timepulse.run/evenements/voir/1701/41e-traversee-de-lyon-a-la-nage-avec-palmes-lyon-07>

Clôture des inscriptions le **Mercredi 19 janvier 2022 18H00**. Néanmoins les inscriptions seront closes dès le nombre atteint (400 nageurs).

Dossier d'inscription complet avec les pièces obligatoires suivantes :

- Photocopie de l'attestation de licence 2022 : licence FFESSM ou pour les autres fédérations voir annexe
- Certificat d'assurance individuelle complémentaire (Loisir 1 pour FFESSM)
- Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la nage avec palmes de moins de 3 ans, rédigé par tout médecin et attestation de réponses négatives au QS-SPORT
 - <https://ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/01/bb812ca2838d0a23b34f3cc20f15eacf6f66f111.pdf>
 - <https://ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/01/e2795df9749ad06ab9ad837c55ab9a998ea3052b.pdf>
- Règlement en ligne de 24€ (+1€ de frais d'inscription)

Tout candidat dont l'inscription **n'aura pas fait l'objet d'une inscription et le paiement en ligne** ne sera pas accepté.



Montant du règlement

- Le club THALASSA LYON PLONGEE, organisateur de la course, soutient « Palmer pour elles », une commission de l'association SOLIDAIEMENT VOTRE qui a pour objet : d'aider et d'accompagner les malades atteintes de cancer féminin (<http://www.solidairement-votre.fr>).
- Cette association, pour ses actions, récolte des fonds grâce à des événements sportifs.
- Aussi le montant de la participation est fixé à 24.00 € dont 2 euros seront reversés à SOLIDAIEMENT VOTRE

Liste des Fédérations admises

- Fédération des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense (FCSAD)
- Fédération Française Handisport
- Fédération Française de Natation
- Fédération Française de Pentathlon Moderne
- Fédération Française du Sport Adapté
- Fédération Française du Sport d'Entreprise
- Fédération Française de Sauvetage et Secourisme
- Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU)
- Fédération Française de Triathlon
- Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)
- Fédération Sportive Gymnique du Travail (FSGT)
- Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP)
- Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL)
- Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)
- Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)
- Fédération Française des Sociétés d'Aviron
- Fédération Française de Canoë-kayak
- Fédération Française de Char à voile
- Fédération Française Motonautique
- Fédération Française de Pêche sportive au coup
- Fédération Française des Pêcheurs en mer
- Fédération Française de Ski nautique
- Fédération Française de Surf
- Fédération Française de Voile
- Fédération Française de Vol Libre

COVID19

Le pass-sanitaire est obligatoire pour tous les participants, accompagnants et bénévoles.

Il sera contrôlé à l'entrée du GYMNASSE.

Le protocole sanitaire sera communiqué et ajusté en fonction de l'évolution sanitaire



Programme de la journée

Samedi 22 Janvier de 16h00 à 18h00	Retrait des dossards et bracelets électroniques à la Cité Scolaire Internationale (CSI) 2 place de Montréal 69007 LYON
Dimanche 23 Janvier de 7h30 à 9h00	Retrait des dossards à la Cité Scolaire Internationale (CSI) Vestiaires collectifs pour se changer et y laisser ses affaires pendant la course
9h30 précises	Départ de la CSI, transfert en bus TCL vers le point de départ de la course
10h00	Départ de la course Cité Internationale, sur la rive gauche du Rhône 2 départs décalés de 10 min Départ 1 - Nageurs NAP Départ 2 - Nageurs SUPPORT
de 11h00 à 12h00	Arrivée à 300m après le Pont Raymond BARRE, une collation vous y attendra (café, thé, chocolat, jus de fruit...) Des douches sont disponibles à la CSI
13h00	Annonce des résultats et remise des prix, à la CSI Apéritif et repas offert pour les participants



Règlement de course

- La présente compétition est encadrée par le Règlement sportif national de Nage avec Palmes présent sur le site <https://nap.ffessm.fr/documents/202012152020-reglement-sportif-de-nage-avec-palmes-version-2020-01-cdn-12-2020.pdf>
- Equipement néoprène obligatoire pour tous les nageurs
- Les participants devront obligatoirement nager avec des palmes (monopalme ou bipalmes).
- Les nageurs de la catégorie NAP auront un tuba et un masque ou lunettes
- Les nageurs avec supports sont admis et feront l'objet d'un classement séparé par catégories.
- Règlement Sportif Nage en eau vive
<https://eauvive.ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/07/e3480e950d5ba6f4a75f1b119afa6ee1d1abfab4.pdf>
- Chronométrage électronique
- Dossard remis à coller sur le haut du tuba (le long du tuba) ou à l'avant du support.
- Classement et récompenses :
 - o Un classement par catégorie sera établi pour les nageurs et les supports
 - Junior (J) : 16-17 ans
 - Sénior (S) : 18-34 ans
 - Master (M) : A partir de 35 ans par tranche de 10 ans
 - M1 : 35 - 44 ans ; M2 : 45 - 54 ans ; M3 : 55 - 64 ans ; M4 : 65 - 74 ans ; M5 : 75 ans et plus
- 2 Trophées ROGER TRIOLA sont offerts par THALASSA au club remportant la course par équipe NAP et par équipe SUPPORT. Trophée remis en jeu l'année suivante. Le club qui gagne le trophée 3 années de suite le garde

Droit à l'image :

Le Club organisateur par le biais de journalistes et de ses membres, pourra être amené à prendre des photos et vidéos lors de la manifestation, tant dans l'eau en course, que sur terre avant et après les épreuves, notamment les remises de prix. Ces médias pourront être ensuite utilisés et mis à la vue de tout visiteur sur le site internet ou sur tout autre support de promotion ou de communication sur l'évènement.

Les personnes désirant faire opposition à la publication de ces médias doivent en informer l'organisateur le jour de la compétition.



CONSIGNES aux participants

RETRAIT DES DOSSARDS : le samedi de 16h à 17h30 ou le dimanche de 7h30 à 9h à la cité scolaire internationale

- ⇒ Présenter éventuellement les pièces justificatives manquantes
- ⇒ Récupérer votre **dossard, Transpondeur Electronique** et votre **carton « participant »**

Coller le dossard sur votre tuba ou à l'avant du Support

Le transpondeur électronique se fixera sur le tuba (le long du tuba) et le dossard sera à coller par-dessus.

VESTIAIRES: se changer aux vestiaires et y **laisser vos affaires**. Le club THALASSA décline toute responsabilité en cas de vol.

DEPART BUS: 9h30 précises. 5 bus disponibles – répartissez-vous dans tous les véhicules.

DEPARTS: 10h00 : départ nageurs NAP / 10h10: départ nageurs SUPPORT

Pour comptabiliser les participants, il est nécessaire de **METTRE VOTRE CARTON DANS L'UNE DES URNES SITUÉES A LA MISE A L'EAU**

Merci aux nageurs SUPPORT de laisser passer les nageurs NAP qui partent les premiers

PENDANT LA COURSE: l'autorisation de course est donnée jusqu'à un débit de 1400 m³/s. Au-delà de ce débit, l'organisateur serait contraint d'annuler la manifestation.

- ⇒ La navigation est interdite jusqu'au pont de la Guillotière (pont n° 9). Au-delà, nagez RIVE GAUCHE
- ⇒ Les nageurs veilleront aux dangers éventuels liés à la présence d'objets flottants ou immergés sur le parcours, au courant (piles de pont, balise) ou aux bateaux.
- ⇒ Les nageurs en difficultés ou souhaitant abandonner **se signaleront en levant le bras à l'attention des bateaux de sécurité**. Ils seront, soit amenés sur la rive où ils seront pris en charge par un véhicule, soit ramenés à l'arrivée.
- ⇒ **Après 1h30 de course, les participants n'étant pas arrivés au pont Pasteur seront pris en charge par les bateaux. Durée maximale dans l'eau : 2 heures**

APRES LA COURSE:

- ⇒ Poste de secours à disposition des participants.
- ⇒ Collation offerte (café, thé, chocolat, jus fruit...)
- ⇒ Douches et vestiaires à la cité scolaire internationale.

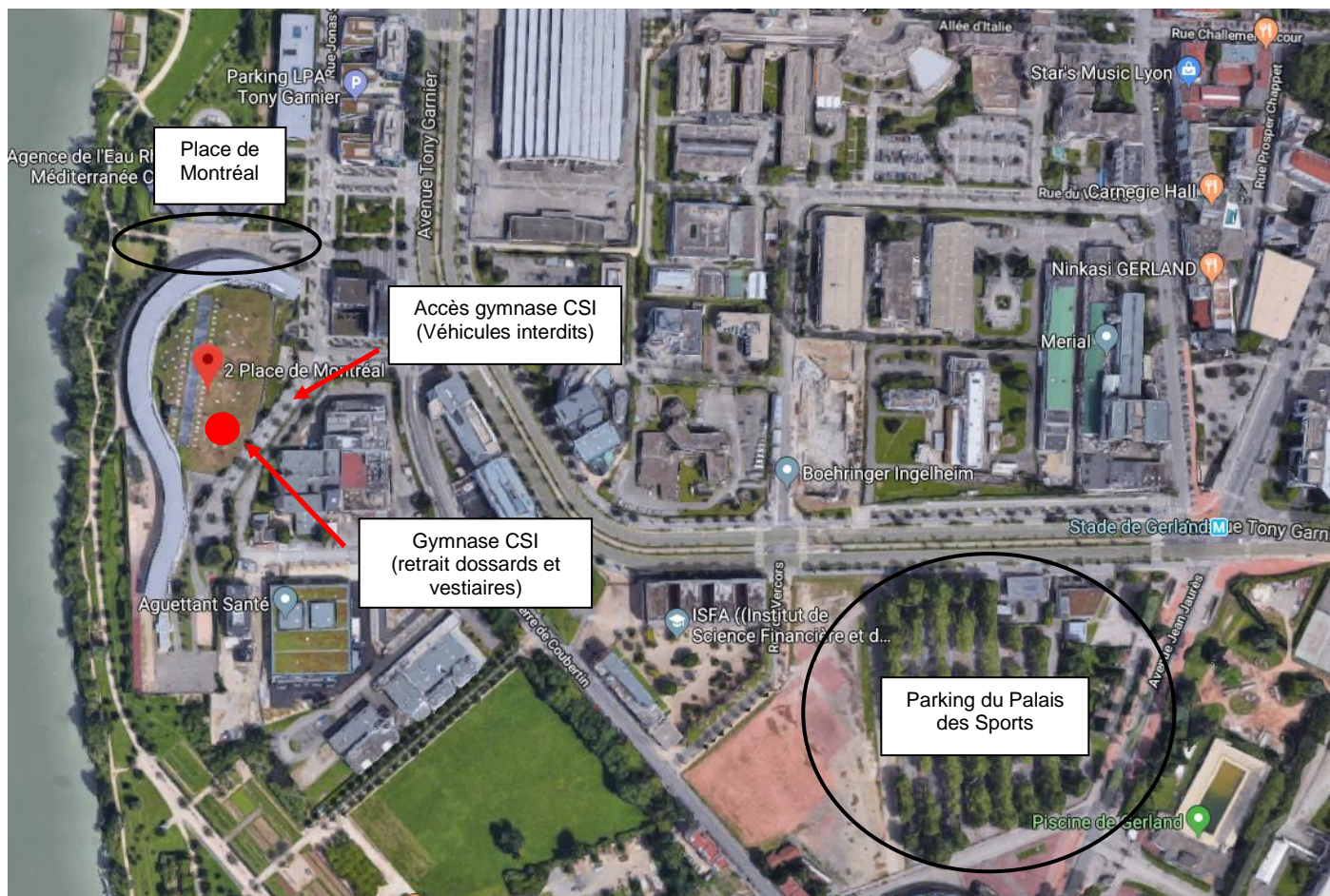
RESULTATS ET REMISE DES PRIX: A partir de 13h00 à la cité scolaire internationale – Apéritif et repas offert aux participants

Afin d'assurer la sécurité de la manifestation, l'organisateur se réserve la possibilité d'annuler la course au dernier moment sans remboursement des frais d'engagement.



Accès à la cité Scolaire Internationale

2 place de Montréal 69007 LYON



IMPORTANT

Le stationnement des participants est interdit sur la place de Montréal (Plan Vigipirate) et est limité autour du lycée de Gerland. Les participants et publics peuvent bénéficier du parking gratuit du palais des sports de Gerland 350 avenue Jean Jaurès Lyon 69007.



Parcours





Nos coordonnées

Adresse

Club Thalassa Lyon Plongée
NAP 2022
3 rue Jouffroy d'Abbans
69009 LYON

E-mail

traverseelyonnap@thalassalyonplongee.fr

Site Internet

<http://thalassalyonplongee.fr/traverseelyon/>

ou

<http://subacom.thalassalyonplongee.fr>

<https://www.facebook.com/traverseelyon.nap>